

Marc Müller, président; Reto Wiesli, secrétaire général de Médecins de famille Suisse

Décisions de l'Assemblée des délégués de MFE

11 mai 2012 à l'hôtel Seeblick, Emmetten



Comptes annuels

Les délégués ont décidé d'attribuer une part de 150 000 francs de l'excédent annuel à la constitution d'une réserve pour financer de futures campagnes politiques. Une demande visant à affecter cette réserve au seul usage de l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille» a été refusée. Ce choix de l'AD permet de soutenir aussi bien l'initiative populaire que d'autres campagnes politiques. Les délégués ont en outre décidé d'imputer le reste de l'excédent aux capitaux propres. L'Assemblée des délégués a approuvé les comptes annuels et donné décharge au Comité.

Révision statutaire

A la demande du Comité, les délégués ont complété l'art. 4 let. b (membres ordinaires) en y ajoutant les porteurs du nouveau titre de «spécialiste en médecine interne générale MIG». Cette modification de pure forme est devenue nécessaire suite à la création du titre de spécialiste en MIG. Les délégués ont rejeté une demande de modification de l'art. 16 (votation générale) visant à diminuer de 15% actuellement à 10% la proportion de signatures nécessaires à la tenue d'une votation générale. Toujours en rapport à l'art. 16 (votation générale), les délégués ont également rejeté une autre proposition souhaitant doter l'Assemblée générale du droit d'appeler à une votation générale.



Règlement interne

Les délégués ont accepté de modifier le règlement interne au point 8.5 (prise de décision) pour l'harmoniser avec les statuts: désormais le vote aura lieu au scrutin secret si au moins 20 délégués présents le demandent (auparavant, le seuil minimal était de 1/5 des délégués présents). Les délégués ont également accepté de compléter le règlement interne par une disposition sur la publication des données d'adresse: en vue de la tenue d'une votation générale, chaque membre peut désormais obtenir, sur demande écrite et à prix coûtant, les adresses de tous les membres sur des étiquettes autocollantes.

Dates de l'élection du Comité

Les délégués ont suivi le Comité dans sa demande de différer de six mois la date de l'élection du Comité. L'élection du Comité n'aura pas lieu à l'automne 2012 mais au printemps 2013. Grâce à ce réaménagement des dates, le nouveau Comité sera désormais élu non pas par l'ancienne, mais par la nouvelle Assemblée des délégués.

Institut d'informatique au cabinet médical

L'Assemblée des délégués a décidé de réaliser le projet d'«Institut d'informatique au cabinet médical (ICM)»; à cet effet, elle a chargé le Comité de fonder l'association ICM. L'Assemblée des délégués a par ailleurs décidé d'attribuer à l'ICM, sous forme de contribution spéciale, les fonds spéciaux déjà réservés dans le cadre du budget 2012.

Soutien à la réalisation d'enquêtes auprès des patients

Les délégués ont rejeté une requête demandant à MFE de soutenir financièrement une enquête auprès des patients.

Médecins de famille Suisse – convocation à la 3e Assemblée générale

Le Comité et le secrétariat général de Médecins de famille Suisse se font un plaisir de convier tous les membres de l'Association des médecins de famille et de l'enfance Suisse à la 3e Assemblée générale ordinaire. L'Assemblée générale aura lieu au Centre de la culture et des congrès KKL à Lucerne, dans le cadre du congrès du CMPR.

Date: Jeudi, le 21 juin 2012
Lieu et heure: Salle de concert du KKL à Lucerne, de 17h30 à 19h

Ordre du jour:

1. Accueil
2. Procès-verbal de la deuxième Assemblée générale du 16 juin 2011 à Lucerne
3. Compte rendu du président sur la situation et les activités de la société
4. Compte rendu sur les finances de l'Association
5. Le point sur l'initiative «Oui à la médecine de famille»
6. Rétrospective du projet de révision de la LAMal et du modèle des soins intégrés, bilan
7. Séance de questions: réponse à des demandes soumises au Comité
8. Divers

Correspondance:
Reto Wiesli
Secrétaire général des Médecins de famille Suisse
Effingerstrasse 54
case postale 6052
3001 Berne
reto.wiesli[at]medecinsdefamille.ch